



QUE DOIT-ON FAIRE EN PHASE D'OPÉRATION POUR S'ASSURER DU RESPECT DES CRITÈRES LIÉS AU BRUIT?

Les propriétaires du parc éolien du Mont-Rothery doivent effectuer une étude sonore. Cette étude comprend:

La préparation et l'application d'un programme de suivi aux années 1*, 5, 10 et 15.

L'enregistrement du niveau sonore à l'aide d'instruments de mesures spécialisés et conformes aux exigences.

L'analyse des conditions météorologiques et de la production des éoliennes afin de s'assurer d'avoir observé les impacts sonores les plus importants lors des relevés.

L'analyse des résultats en isolant le bruit provenant uniquement des **éoliennes du parc éolien du Mont-Rothery**.

Les conclusions sur le respect des critères et rédaction d'un rapport. Présentation des résultats au MDDELCC ainsi qu'au comité de liaison du parc éolien.

En cas de dépassement: l'identification de la source, l'application de mesures pour corriger la situation et suivi pour vérifier leur efficacité.

* Le suivi de l'année 1 sera fait en septembre 2016.